RAPPORT 2026

sur la situation en matière de développement durable

Rapport 2026
Année de référence 2025

Tourcoing

Édito

Face aux enjeux climatiques et environnementaux, la Ville de Tourcoing poursuit son engagement en faveur d'un développement durable concret, au service du cadre de vie et du bien-être des Tourquennoises et des Tourquennois.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite d'actions structurantes sur l'ensemble du territoire : adaptation de l'espace public face aux épisodes de forte chaleur, renforcement de la végétalisation et encouragement des mobilités douces et accessibles.

La Ville poursuit également son engagement dans le programme Territoire Engagé Transition Écologique de l'ADEME, qui constitue un cadre de référence pour structurer, suivre et évaluer les actions mises en œuvre. Cette démarche contribue à renforcer la cohérence de l'action municipale et à inscrire les projets dans une perspective de long terme.

Ce rapport annuel a vocation à présenter de manière objective et transparente l'ensemble des actions conduites en 2025 par la collectivité en matière de développement durable. Il permet ainsi de rendre compte des actions mises en œuvre par la Ville de Tourcoing afin de répondre aux enjeux actuels et futurs du territoire.

Doriane BÉCUE
Maire de Tourcoing

Jean-Baptiste GLORIEUX
Conseiller municipal délégué
Chargé des parcs et jardins

Salim ACHIBA
Adjoint au Maire
Chargé de l'environnement

Sommaire

PRÉAMBULE RAPPELANT LE CADRE LÉGISLATIF
PANORAMA ILLUSTRÉ DE L'ANNÉE 2025

- **PARTIE 1 :**
  S'ADAPTER AUX ENJEUX CLIMATIQUES

- PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE
- ÉCLAIRAGE PUBLIC
- DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES
- HABITAT ET AMÉNAGEMENT
- FOCUS SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU QUARTIER DE LA BOURGOGNE

- **PARTIE 2 :**
  DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

- PARCS ET JARDINS À TOURCOING
- PLANTATIONS EN VILLE EN 2025
- HABITANTS AU COEUR DE L'ACTION POUR LA NATURE
- BIEN-ÊTRE ANIMAL
- FOCUS SUR LE RENOUVELLEMENT DU LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

- **PARTIE 3 :**
  FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ DANS LES QUARTIERS ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS

- GRANDS PROJETS ET PROJETS URBAINS
- BILAN DES CITÉS ÉDUCATIVES
- SENSIBILISATIONS DU GRAND PUBLIC
- RAYONNEMENT CULTUREL
- CONTRAT DE VILLE ET POLITIQUE DE LA VILLE
- FOCUS SUR QUARTIER LIBRE

- **PARTIE 4 :**
  DÉVELOPPER DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION PLUS DURABLES

- GESTION ET PRÉVENTION DES DÉCHETS
- RESTAURATION MUNICIPALE
- FOCUS SUR LE DISPOSITIF DÉPÔTS SAUVAGES

- **PARTIE 5 :**
  VERS UNE ADMINISTRATION PLUS DURABLE

- POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS
- POLITIQUE D'ACHAT ET DE COMMANDE PUBLIQUE ÉCORESPONSABLE POUR LA VILLE
- STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CCAS DE TOURCOING
- SENSIBILISATION ET MOBILISATION DES AGENTS
- FOCUS SUR LE RÉEMPLOI DE MATÉRIEL DE BUREAU

- **CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES**

PRÉAMBULE RAPPELANT LE CADRE LÉGISLATIF

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement créé un article L2311-1-1 dans le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), qui prévoit, pour les communes de plus de 50 000 habitants, l'obligation de présenter un rapport sur la situation en matière de développement durable.

Article L2311-1-1 CGCT
« Dans les communes **de plus de 50 000 habitants,** préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un **rapport sur la situation en matière de développement durable** intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Le contenu de ce rapport et, si nécessaire, les modalités de son élaboration sont fixés par décret. »

Le décret d'application (décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales) de cette loi précise le contenu de ce rapport :

Article D. 2311-15 CGCT
« Le rapport prévu à l'article L. 2311-1-1 décrit, sous forme de synthèse, **la situation en matière de développement durable de la collectivité** à partir des évaluations, documents et bilans produits par la commune sur une base volontaire ou prévus par un texte législatif ou réglementaire.
Ce rapport comporte, au regard des cinq finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement :
– Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité ;
– Le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.
Ces bilans comportent en outre une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes.
Cette analyse peut s'appuyer sur les cadres de référence relatifs aux projets territoriaux de développement durable et aux démarches de type Agenda 21 local. »

Ainsi, le présent rapport répertorie, de manière synthétique et non exhaustive, les principaux projets et actions mis en œuvre en 2025 à Tourcoing s'agissant du développement durable, tant sur le plan externe que sur le plan interne à la collectivité.

Les éléments retenus pour figurer dans ce rapport ont été sélectionnés en tenant compte des cinq finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement :

- Lutte contre le changement climatique ;
- Préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources, ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ;
- Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- Épanouissement de tous les êtres humains ;
- Transition vers une économie circulaire.

Panorama illustré de l'année 2025

MARS : PLANTATIONS JARDIN DU PONT ROMPU

AVRIL : RÉNOVATION BOULEVARD GAMBETTA

JUIN : JURY VILLES ET VILLAGES FLEURIS

VISITE SQUARE PARSY

BALADE EN VÉLO SUR LA VOIE VERTE

Panorama illustré de l'année 2025

Août : inauguration groupe scolaire Jacques Chirac

Septembre : création cimetière pour animaux

Octobre : mise en place de éclairage LED

Novembre : parcs et jardins de Tourcoing

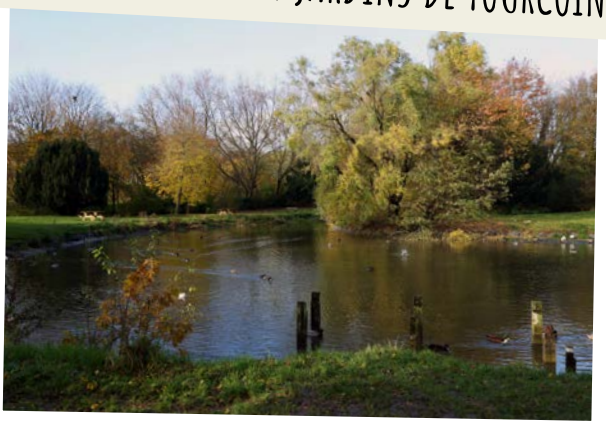

Décembre : plantations à l'église Saint Anne

PARTIE 1 :
S'ADAPTER AUX ENJEUX CLIMATIQUES

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE :

Pour la période 2018-2026, la Ville a confié à la société Dalkia la modernisation et l'exploitation/maintenance des installations de chauffage de ses 89 bâtiments, afin de poursuivre son engagement dans la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre liées à ses bâtiments municipaux. Un premier contrat avait permis, grâce à près de 3 000 000 € d'investissement sur 8 ans (2010-2018), **de diminuer de 24% ses consommations énergétiques et de 26% les émissions de gaz à effet de serre relatifs au chauffage des bâtiments** (notamment par l'installation de chaudières biomasse).

Ce deuxième contrat permet à la Ville de poursuivre ses efforts avec un objectif **de réduction de près de 21% de consommation d'énergie et d'éviter l'émission de plus de 6 500 tonnes de CO^2.**

Dans le cadre de ce contrat, le prestataire Dalkia accompagne la Ville pour sensibiliser les usagers des bâtiments. Des ateliers adaptés aux enfants de 8 à 10 ans ont été développés afin de les proposer aux écoles (description du concept d'énergie, la production d'énergie en France et dans leur école et comment chacun peut agir au quotidien pour réduire son impact environnemental). **Entre janvier et avril 2025, puis entre octobre et décembre 2025, ce sont 15 classes de 7 écoles différentes qui ont reçu ces ateliers, pour environ 215 enfants sensibilisés.**

Depuis plusieurs années, Tourcoing s'engage dans la réduction de ses consommations de flux. Pour la consommation d'eau, nous notons une diminution significative, avec des économies d'eau de l'ordre de 10 000 m^3 en 3 ans. Ces résultats font suite aux travaux des bassins du parc Clemenceau, ainsi que dans les bâtiments municipaux (économiseurs d'eau, travaux de maintenance, etc.).

En ce qui concerne les rénovations énergétiques et de chauffage dans les bâtiments municipaux, plusieurs travaux ont été effectués en 2025 :

- Remplacement des panneaux photovoltaïques pour l'école Maurice Bonnot ;
- Remplacement de chaudières pour les écoles Edouard Branly, Pierre Corneille, René Lecocq, Voltaire, Paul Bert, Marcel Hénaux, Joseph Jacquard, ainsi que l'hospice d'Havré, le centre Isabelle Villez et Quartier Libre (anciennement Crédit su Nord) ;
- Travaux neufs : construction de l'école Jacques Chirac, réhabilitation de Quartier libre, réhabilitation totale et construction d'une extension pour le Centre Social des 3 Quartiers, démolition et construction de nouveaux vestiaires pour le stade Dendievel, travaux d'aménagement du Guichet Unique à l'Hôtel de ville.

Travaux de l'École Jacques Chirac

École Jacques Chirac rénovée

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de sa politique de sobriété énergétique, la Ville a fait le choix de n'allumer qu'un mât sur deux à partir de l'automne 2022. Il a également été décidé d'accélérer la rénovation de l'éclairage public pour un passage en LED (programme initialement prévu en 10 ans, ramené à 5 ans).

En 2025, 2 456 ampoules ont été remplacées, principalement sur le boulevard industriel, à l'hospice d'Havré, sur la promenade de la fraternité et au parc Clemenceau. À ce jour, 58% du parc est concerné par le passage en LED. En 2027, l'éclairage de la ville devrait être complètement équipé en LED.

DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES

Suite à l'obtention en 2019 d'une labellisation dans le cadre de l'appel à projets de l'ADEME « Vélos et territoires » un schéma directeur cyclable a été réalisé. Ce schéma comporte trois volets : **réseau cyclable, stationnement et services, et actions d'accompagnement.** L'objectif du schéma directeur cyclable est de reconstituer un « système vélo », c'est-à-dire l'ensemble des aménagements, des matériels, des services, des règlements, des informations et des formations permettant d'assurer sur un territoire une pratique du vélo efficace, confortable et sûre. Ce plan vélo ambitieux a été voté le 18 juillet 2020 lors du Conseil municipal.

Entre 2020 et 2024, 1 044 dispositifs d'accroche vélo (arceaux, tourbillons) ont été installés dans la Ville et aux abords des écoles.

En 2025, 68 nouveaux arceaux vélos ont été posés. Les emplacements de stationnement vélo (avec les stations V'Lille et VAE) sont consultables sur la carte interactive de la Ville, disponible sur le site internet.

Les emplacements de stationnement vélo (ainsi que les stations V'Lille et VAE) sont consultables sur la carte interactive de la ville disponible sur le site internet. Enfin, un nouvel abris à vélo géré par Ilévia a été implanté sur le parvis de la gare et mis en service le 1er janvier 2025.

La Ville de Tourcoing a mis en œuvre sur l'ensemble de son territoire la Zone 30 (excepté les grands axes). L'objectif est d'apaiser la circulation et de renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes, tout en limitant les nuisances sonores.

La zone 30 est repérée par des marquages sur la chaussée (la Ville souhaitant diminuer la pollution visuelle. L'aménagement des zones 30 facilite la généralisation du double sens cyclable et la mise en place de la priorité à droite.

HABITAT ET AMÉNAGEMENT

• PARTENARIAT AVEC L'ADIL ET L'ESPACE INFO ÉNERGIE AU SEIN DE L'HÔTEL DE VILLE

Depuis plusieurs années, la Ville, avec l'appui du Département du Nord et de la Métropole Européenne de Lille, s'est inscrite dans une politique de soutien aux porteurs de projets se positionnant dans les économies d'énergie et dans la maîtrise des factures liées aux consommations énergétiques. Ces « espaces Conseil FAIRE », ont été renommés « Espace Conseil France Renov' » (service public unique de la rénovation de l'habitat). En 2025, l'espace « France rénov » de Tourcoing a réalisé **1 362 actes démarches** (conseils, diagnostics, points d'informations, accompagnements de travaux).

• JEUDIS DE LA RÉNOVATION

Entre septembre et décembre 2025, de nouveaux ateliers à destination du grand public ont été proposés afin d'accompagner les propriétaires tourquennois dans leurs travaux de rénovation. Ces ateliers avaient pour thème : les aides financières, les responsabilités du conseil syndical, qu'est-ce qu'une copropriété et pourquoi lancer une rénovation, la baisse des charges dans une copropriété et comment adapter son logement à une perte d'autonomie.

Cette année encore, les ateliers ont rencontré un grand succès : plus de **150 tourquennois se sont déplacés.**

- **FORUM DE L'HABITAT**

Les ambitions pour le nouveau programme AMELIO 2022-2027 sont encore plus importantes. Afin de convaincre un maximum de propriétaires d'engager des travaux, il est nécessaire de communiquer et de sensibiliser les habitants. C'est dans ce cadre qu'à été organisé un forum de l'habitat à Tourcoing.

En 2025, une deuxième édition de ce forum s'est tenue avec une programmation riche :

- Stands avec de nombreux partenaires : Métropole Européenne de Lille (MEL), Soliha, Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), les Compagnons Bâtisseurs, Action Logement, ARC Hauts-de-France, Urbanis, Interfaces, Qualibat, le Point conseil budget du Centre Communal Action Sociale (CCAS).
- Ateliers : les aides à la rénovation, comment bien choisir un professionnel certifié, l'accès au logement, ainsi qu'une table ronde intitulée « Améliorer les logements anciens : comment agir ? »

Une nouvelle édition sera proposée en 2026.

- **TERRITOIRE ZÉRO EXCLUSION ENERGÉTIQUE**

La Ville de Tourcoing est lauréate, parmi onze territoires au niveau national, du programme « Territoire Zéro Exclusion Énergétique » (TZEE), dont l'objectif est de développer une méthodologie innovante d'éradication de la grande précarité énergétique, sur des territoires démonstrateurs.

Le quartier retenu pour cette expérimentation est celui des Phalempins, qui présente des enjeux considérables au regard des caractéristiques du parc de logement (précarité énergétique importante, constructions majoritairement en bande, étroites, en briques, etc.)

À l'échelle nationale et à horizon 2026, le programme TZEE se donne pour objectifs :

- Accompagnement social, technique et financier global de 3 000 ménages dans leurs travaux de rénovation ;
- Formation de 1 200 acteurs ;
- Création de 14 collectifs d'acteurs.

En 2025, le programme Territoire Zéro Exclusion Energétique entame sa deuxième année avec une forte accélération sur l'identification des ménages malgré une période d'instabilité sur les aides pour la rénovation énergétique. Aujourd'hui, 90 foyers sont engagés dans le programme contre 27 l'année dernière. Les objectifs revus de 110 accompagnements semblent atteignables pour juin 2026 et nous avons eu l'occasion de célébrer la réalisation de 7 chantiers.

TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ENERGÉTIQUE | STOP À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

www.territoiresentransitions.fr

FOCUS SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU QUARTIER DE LA BOURGOGNE

Le projet de rénovation urbaine prévoit la rénovation énergétique d'environ 800 logements locatifs sociaux dans le cadre du NPRU et 700 logements supplémentaires dans le cadre du droit commun. Aujourd'hui, 75% du parc social du quartier présente une étiquette DPE égale ou inférieure à E.

À l'horizon 2035, l'objectif est de transformer l'image du quartier, de le redynamiser et de le désenclaver. Cela passe notamment par :

- Réhabilitation des logements existants ;
- Rénovation des équipements publics ;
- Développement de commerces et de services de proximité ;
- Reconversion de la friche Lepoutre afin d'y ramener de l'emploi ;
- Valorisation des qualités paysagères de cette cité jardin.

Fin 2025, 222 logements ont été réhabilités et livrés. 192 logements supplémentaires seront livrés au premier semestre 2026 et 323 logements doivent entrer en travaux au cours de l'année 2026.

Le NPRU intègre également l'obligation de raccorder les futures résidences collectives (neuves ou réhabilitées) et les équipements publics (écoles, crèches…) au réseau de chaleur urbain (RCU), dont le déploiement est prévu entre le centre-ville et le CH Dron.

Sur ce point, la Ville et la MEL ont assuré la coordination des calendriers entre la rénovation du quartier et le déploiement du réseau de chaleur. Ainsi, les opérations d'aménagement des espaces publics intègreront des installations en attente, permettant le raccordement futur au réseau de chaleur sans avoir à rouvrir les espaces publics lors de son arrivée dans le quartier.

Par exemple, l'ensemble des résidences collectives actuellement en cours ou en projet de réhabilitation par les bailleurs Vilogia et LMH sera raccordé au réseau, grâce à des sous-stations déjà prévues dans les travaux.

Le secteur des « Peintres » accueillera dès 2026 une chaufferie biomasse, installée dans un premier temps de manière temporaire et destinée à être raccordée ultérieurement au réseau de chaleur urbain.

Cette logique concerne également les premiers équipements publics réalisés par la Ville :

- Nouveau groupe scolaire Jacques Chirac, ouvert en septembre 2025 ;
- Nouvelle crèche Câlin-Câline, dont les travaux débuteront en 2026.

Au-delà de la performance énergétique, chacun de ces projets intègre une démarche d'écoconception et de performance environnementale, conforme à la RE 2020.

Concernant le deuxième projet de groupe scolaire concerné par le NPRU, la Ville a réexaminé le scénario initial de démolition complète des écoles Kergomard et Descartes.

Une étude de faisabilité technique, incluant un audit énergétique réalisé par un bureau d'études mandaté par la SEM VR selon le cahier des charges du programme ACTEE, a confirmé l'intérêt d'un scénario de rénovation. Cette étude a mis en évidence :

- État structurel satisfaisant du gros œuvre ;
- Façades compatibles avec une isolation thermique par l'extérieur ;
- Implantation cohérente ;
- Orientation favorable des bâtiments sur une parcelle paysagère de qualité.

Le scénario d'une rénovation globale DT 2050 - BBC rénovation a donc été retenu, permettant, sans changer de programme, une démarche plus vertueuse avec conservation/rénovation des bâtiments existants de Descartes (hypothèse d'un bilan carbone de moins 30% par rapport au scénario de démolition totale).

En matière de logements neufs, la première opération de diversification, portée par 3F Notre Logis, prévoit 44 logements en PSLA, actuellement en cours de commercialisation.

Une attention particulière a été portée dès la conception du projet afin de proposer une opération qualitative et attractive pour les futurs accédants, tout en donnant le ton des futures constructions neuves du quartier. La Ville, la MEL, l'Urbaniste en chef et l'opérateur ont ainsi travaillé à un projet s'inscrivant dans le tissu urbain existant et contribuant à prolonger la cité jardin, fil conducteur du NPRU.

Les principaux axes de ce projet de 44 maisons individuelles sont :

- Constructions de qualité respectant l'identité architecturale du quartier (brique, volumétrie, intégration urbaine) ;
- Logements sobres en énergie, conformes à la Réglementation Européenne 2020 ;
- Forte dimension paysagère et environnementale : maintien d'arbres existants rue de la Bourgogne, création d'espaces verts le long des rues et au sein de l'opération, dispositifs de noues, espaces partagés, cheminements doux et paysagers. Au total, 60 % de la parcelle sera végétalisée (6 364 m²) ;
- Mise à distance entre les nouvelles constructions et les maisons existantes afin de préserver la qualité résidentielle du site.

PARTIE 2 :
DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

En 2025, ce sont 8 650 m² supplémentaires qui ont été végétalisés avec des opérations remarquables, notamment en menant 20 opérations de végétalisation de rue (quai du Havre, contour Saint-Anne, avenue Lafayette, rue Basse). En 2026, les principales plantations à réaliser sont les cavurnes du cimetière, la Ceinture verte et la rue du Bouvines.

Ce sont 190 nouveaux arbres plantés (dont 73 en régie municipale) en 2025. Plus de 600 nouveaux arbres ont été plantés durant le mandat.

LES PARCS ET JARDINS À TOURCOING
ET LA PRODUCTION FLORALE

28 PARCS, JARDINS, SQUARES SUR PLUS DE 120 HECTARES
PLUS DE 330 VARIÉTÉS VÉGÉTALES DIFFÉRENTES
11 010 ARBRES ENTRETENUS PAR LA VILLE
ET 4 500 ARBRES ESTIMÉS SUR LES BERGES DU CANAL

LES CHIFFRES DE PRODUCTION 2025

PLANTES ANNUELLES : 46 800
PLANTES BISANNUELLES : 28 809
CHRYSANTHÈMES : 450
BULBES : 37 473
PLANTES POTAGÈRES : 950
PLANTES VERTES : 210

POLITIQUE MUNICIPALE DE DÉSARTIFICIALISATION ET VÉGÉTALISATION

La priorité de la municipalité est de végétaliser au maximum le territoire et de rééquilibrer les usages pour un meilleur cadre de vie.

La Ville de Tourcoing travaille à faire évoluer et adapter les espaces publics aux attentes et usages actuels et futurs :

1. Optimisation de l'utilisation des espaces pour divers usages : modes actifs (piétons, cyclistes), transports en commun et automobile (création autant que possible de pistes cyclables en site propre, généralisation du double sens cyclable par la mise en sens unique de certaines voies, etc.)

2. La circulation sera assouplie et l'ensemble du territoire tourquennois adoptera progressivement une limite de vitesse de 30 km/h (à l'exception de la ceinture verte, du boulevard Gambetta et de l'avenue de la Marne), ce qui aura également un impact sur le volume d'émissions de gaz à effet de serre provenant des véhicules.

3. Discussion conjointe avec la Métropole Européenne de Lille concernant les matériaux à utiliser pour réduire l'effet Albedo (part d'énergie solaire réfléchie par rapport à celle reçue) et la réverbération thermique durant les périodes de chaleur intense.

4. Augmentation de la végétalisation dans les projets de réhabilitation de routes, incluant au minimum 15% d'espaces verts.

5. Élaboration de solutions agiles de végétalisation dans les domaines où l'espace est restreint ou pour améliorer l'intégration des mobiliers urbains peu attrayants : notamment la réalisation de barrières végétalisées (type axe Leclerc) qui favorisent la création d'un véritable mur végétal sur une largeur réduite ou encore les « Verts en Ville ».

6. Optimisation de la gestion de l'eau : application d'arbres de pluie pour l'infiltration des eaux de pluie provenant des routes, remise en pleine terre des jardinières (débitumisation) afin de réduire le besoin en arrosage et assurer la durabilité des espaces.

7. Mise en place de zones rafraîchissantes et d'espaces verts urbains pour assurer un confort d'utilisation et de vie lors de fortes chaleurs.

Ces axes ont notamment été appliqués dans les derniers projets urbains de la ville, tels que le boulevard Gambetta, le quai du Havre, le parc de la Cotonnière et la Ceinture Verte.

HABITANTS AU COEUR DE L'ACTION POUR LA NATURE : LE VERT EN VILLE

Soucieuse de son patrimoine vert, la Ville s'est fixée pour objectif d'accroître de façon significative le nombre de végétaux dans la ville, tant pour la qualité de son cadre de vie que pour favoriser la biodiversité. L'opération « Vert en ville » est l'occasion pour tous les habitants de parer leurs murs et façades de verdure et de favoriser ainsi la nature en ville.

L'opération repose sur une étroite collaboration entre la Ville et les habitants : la Ville se charge de fournir les végétaux et la terre végétale, conseille les habitants et réalise la plantation des végétaux avec eux et suit les travaux de terrassement des trottoirs, alors que les habitants participent à la plantation avec les agents de la Ville, s'occupent de l'entretien des végétaux, et se chargent de l'achat et de l'installation des supports muraux ou des systèmes de protection de la plante, si cela est nécessaire.

Si entre 2015 et 2018, une trentaine de « Vert en ville » était réalisée chaque année, **en 2025 pas moins de 70 « Vert en ville »** ont été programmés et réalisés. La priorité a été donnée aux quartiers les plus denses et les plus minéraux (Phalempins, Flocon Blanche Porte, Croix Rouge, Virolois).

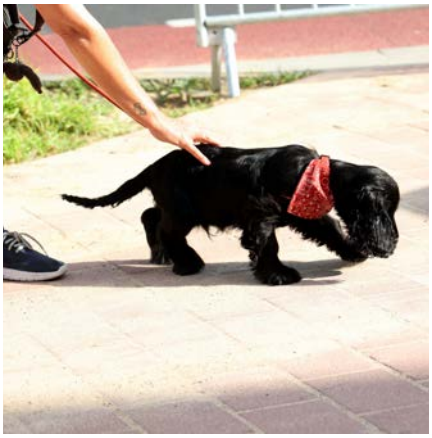

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Depuis plusieurs années, la Ville de Tourcoing est engagée en faveur de la condition animale et assiste les associations qui oeuvrent pour le bien-être animal et de nos petits compagnons.

Ces actions se découpent en quatre axes :

1. La Ville de Tourcoing peut compter sur l'appui de 6 associations (La Société Protectrice des Animaux de Tourcoing (SPA) / Les Restos des chats et compagnie / Action Adoption / Association Nord Animaux (NOA) / La Ligue Protectrice des Animaux / le Réseau SOS Faune Sauvage). Chacune a son rayon d'action plus ou moins spécialisé, ce qui permet d'avoir des compétences variées qui se complètent. L'objectif principal est d'améliorer les conditions de vie des animaux dans la ville de Tourcoing.

   La Ville s'appuie sur ces associations dans de nombreux projets et les associe lors de la commission annuel « animal en ville ».

2. Afin d'éviter une augmentation croissante des chats errants, la Ville a mis en place une campagne de stérilisation en partenariat avec la SPA. La campagne est aussi bien éligible aux chats privés qu'aux chats errants. Une aide financière de 50 € par animal existe et jusqu'à 3 animaux par foyer, sous réserve des conditions d'éligibilité. En 2025, 50 bons ont été distribués à des particuliers pour les chats domestiques et 30 bons pour campagne de stérilisation de chat errants.

3. La gestion des colonies de pigeons sur le territoire tourquennois se fait à l'aide de 2 pigeonniers municipaux (situés au jardin Botanique et au square Parsy). Cela permet de réguler la population de pigeons, avec l'aide de bénévoles de la SPA, sans maltraitance animale (retrait des oeufs). Chaque année la Ville attribue une aide de 1 000 € à la SPA pour cette mission.

4. La Ville de Tourcoing facilite la cohabitation avec nos amis à quatre pattes. Pour cela, il existe 8 parcs ou espaces canins (rue du Sentier / rue Claude Bernard / place Foch / place des Phalempins / rue Verte / parvis du Corbusier / parc Clemenceau / parc de la Cotonnière inauguré en 2024). Ils permettent aux habitants de lâcher les animaux de compagnie afin qu'ils jouent librement avec leurs congénères.

Ouvert le 1er octobre 2025 en face du Parc de l'Yser, le lieu de mémoire des animaux de Tourcoing propose un lieu de repos pour les animaux. Il permet, ainsi, aux propriétaires d'avoir un espace de recueillement, dans un cadre paisible et respectueux (dispersion de cendres ou columbarium). Il s'agit d'une alternative plus respectueuse que l'enfouissement des animaux domestiques dans des décharges. Le fait de disperser leurs cendres dans un espace dédié permet de limiter les risques de pollution de l'environnement, tels que la contamination des sols et de l'eau par des substances toxiques, comme les produits chimiques présents dans les corps des animaux. En termes d'impact social, il offre un lieu de repos pour les animaux domestiques permettant ainsi de marquer un respect pour la vie animale et de sensibiliser à l'importance du bien-être animal. Il répond à une aspiration sociale, celle de considérer les animaux comme des compagnons de vie. Cela contribue à une vision éthique plus large de la relation entre l'humain et l'animal, qui est un des aspects du développement durable.

SYNDICAT À VOCATION UNIQUE (SIVU) FOURRIÈRE MUNICIPALE

En application de l'article L211-24 du code rural et de la pêche maritime, chaque commune doit disposer d'une fourrière apte à l'accueil et à la garde, dans des conditions permettant de veiller à leur bien-être et à leur santé, des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation. Cette fourrière peut être mutualisée avec un autre établissement public de coopération intercommunale ou avec un syndicat mixte fermé.

Par ailleurs, le Maire détient un pouvoir de police concernant la divagation des animaux malfaisants ou féroces (Article L2212-2 du CGCT).

Pour permettre l'exercice mutualisé de ces compétences et afin d'apporter des solutions durables, un travail s'est engagé avec de nombreuses Communes et a permis de faire émerger plusieurs propositions.

L'option retenue pour porter la solution pérenne est celle de la création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) composé de communes des territoires de la Métropole Européenne de Lille et de la Communauté de Communes du Pévèle Carembault. Cette structure permettra d'offrir un service de qualité, mutualiser les dépenses de structure et de personnel.

Ainsi, par délibération n°40 du 5 décembre 2022, le Conseil Municipal de Tourcoing a sollicité la création du SIVU pour la gestion de la fourrière pour animaux errants et a validé les projets de statuts afférents. Cette demande, initiée par la Ville de Tourcoing, constitua la première étape de la création du futur SIVU.

Ayant obtenu la majorité requise, soit par approbation expresse des Conseils Municipaux concernés, soit par silence de ces derniers dans un délai de trois mois suivant la notification de l'arrêté préfectoral susvisé, le Préfet du Nord a acté la création du syndicat intercommunal à vocation unique par arrêté Préfectoral par arrêté du 1er août 2023.

La Ville de Tourcoing poursuit le pilotage du SIVU par la mise à disposition d'agents (commande publique, juristes), de matériels et gère aujourd'hui administrativement le SIVU. De plus, la ville accompagne l'acquisition du futur site à Halluin pour la construction d'une fourrière et d'un refuge.

GESTION DES FRELONS ASIATIQUES

Afin d'éviter la prolifération des frelons asiatiques qui sont dangereux pour la biodiversité et les hommes, la Ville de Tourcoing a mis en place une aide financière, destinée à tout propriétaire tourquennois qui doit faire face à un nid. En 2025, 10 aides ont été accordées, soit un montant total de 1 292 €.

FOCUS SUR LE RENOUVELLEMENT DU LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

Au coeur de la métropole lilloise, Tourcoing possède un riche patrimoine architectural et paysager.

Labellisée « 4 Fleurs » depuis 2005, la Ville s'est vue décerner la Fleur d'Or, récompense ultime, en 2013. La nature y occupe une place prépondérante : 120 hectares d'espaces verts, 11 parcs et jardins et 15 000 arbres.

Le jardin botanique est un véritable îlot de nature en plein coeur de ville. Un jardin traditionnel à la française, avec des glycines centenaires, côtoie un jardin à l'anglaise et des carrés pédagogiques organisés autour de différentes thématiques : fleurs, odeurs, plantes exotiques … Il renferme également 12 000 m² de serres, divisées en serres chaudes et serres froides. Les structures en verre, adossées à d'anciennes façades rénovées de maison en brique rouge, en font un exemple d'intégration architecturale.

Le parc de l'Yser, avec ses vastes pelouses et le parc Clemenceau, aménagé autour de la thématique de la plage, sont également très appréciés des habitants et visiteurs.

La commune a mis en place une gestion remarquable de son patrimoine arboré. Elle a également adopté des mesures d'entretien des espaces verts plus respectueuses de l'environnement : gestion différenciée, limitation des traitements phytosanitaires, etc. et encourage les habitants à végétaliser leur façade, via l'opération « Vert en ville » afin d'améliorer leur cadre de vie. Engagée dans le développement durable, la municipalité a édité une plaquette sur la faune sauvage à Tourcoing et donne même des conseils pour créer un refuge naturel pour la biodiversité.

En décembre 2025, La Ville de Tourcoing a été de nouveau récompensée par 4 fleurs au palmarès des Villes et Villages Fleuris lors de la cérémonie de remise des prix du Comité National. Tourcoing a également obtenu le prix national du jardinage participatif et de l'alimentation durable.

PARTIE 3 :

FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ DANS LES QUARTIERS ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS

GRANDS PROJETS ET PROJETS URBAINS

En garantissant pour chacun l'accès à la nature au sein même de son lieu d'habitation, le confort de vie et la qualité urbaine augmentent. Désormais, chaque construction ou rénovation de bâtiments, publics ou privés, doit intégrer des espaces verts. Tourcoing se réinvente grâce à une mutation urbaine de très grande ampleur. Travaillant pour l'amélioration du cadre de vie et le développement du « bien vivre ensemble », elle développe de grands projets d'urbanisme aux quatre coins de la ville. Chacun de ces projets place la dimension développement durable comme pivot de sa programmation. Il s'agit en s'appuyant sur ces grands projets de promouvoir un aménagement durable du territoire tourquennois et métropolitain, en priorisant les développements en coeur de ville, au plus près des services et des transports collectifs.

Quelques exemples de grands projets d'urbanisme en cours :

• **Le Quadrilatère Des Piscines** est un projet de renouvellement urbain en coeur du centre-ville de Tourcoing, sur des espaces urbains délaissés depuis plus de trente ans. Ce projet, porté par la Ville de Tourcoing, vise à transformer ce secteur de 5 hectares en nouveau quartier multifonctionnel conciliant densité et qualité paysagère. Il proposera environ 500 logements mixtes (accession libre, accession à coût maîtrisé, locatif intermédiaire et 30% de logements sociaux), environ 8 000 m² d'activités économiques et environ 1 300 m² de commerces et services de proximité. Il s'organisera autour d'espaces publics avec une identité végétale forte, un parc d'une surface d'environ 4 000 m² et un square largement planté, une promenade piétonne traversant le quartier, des parvis, des façades et des toitures végétalisées, visant à renforcer le cadre paysager du quartier et du centre-ville. L'opération vise un coefficient de biotope de 50%.

L'année 2025 a permis le dépôt, l'instruction et la délivrance du projet d'équipement public, salle polyvalente et maison des associations, implanté au sein du Quadrilatère Des Piscines, entre la rue Gabriel Péri, la Promenade des Justes et le parvis de l'Institut du Monde Arabe.

Zoom sur cet équipement : le projet repose sur une conception fondée sur l'économie circulaire. Le concepteur (agence BLAU) propose un bâtiment éco-construit. Ainsi, les trois programmes s'inscrivent dans un socle commun, fait de béton bas carbone de granulats recyclés préfabriqués et rectifiés. Ce socle, entrecoupé de grande baie vitrée, rappelle les soubassements de pierre bleue du quartier. Les trois programmes adoptent une écriture propre et identifiable dans l'espace public et découlent du choix des modes constructifs :

- Une halle de métal réemployé (avec identification du gisement au sein d'un site industriel en reconversion dans la métropole lilloise) pour la salle polyvalente ;
- Une longère ossature bois et isolation paille surplombant le socle pour le siège de Ville Renouvelée (SEM) ;
- Un bâtiment robuste à la toiture largement planté pour la maison des associations.

Les trois équipements seront recouverts d'un matériau robuste et très esthétique, constitué de tuiles mécaniques à base de plastique recyclé de marque ou bardage issus de chutes d'un chantier d'ampleur sourcé dans le bassin minier.

Conformément au programme, le projet présentera un Coefficient de Biotope supérieur à 0,5 et sera conforme à la RE 2020 grâce à la performance de l'enveloppe thermique, des systèmes énergétiques et des matériaux bas carbone. Pour les espaces non soumis à la Réglementation environnementale (RE) 2020 comme la salle polyvalente, le concepteur travaille sur une performance énergétique identique.

• À proximité du Quadrilatère Des Piscines, la Ville pilote une démarche de projet visant à reconvertir le site de l'ancien cinéma ABC.

La Ville de Tourcoing a sollicité en 2019 l'acquisition de l'ancien cinéma ABC auprès de l'Établissement Public Foncier des Hauts de France. La Ville a identifié en 2022 un opérateur « Réalités » associé pour la conception du projet de reconversion à l'agence De Azua+ - et a accompagné la conception du projet (tant sous l'angle du programme que du soutien à l'obtention de subventions fonds vert permettant d'équilibrer l'opération), parallèlement aux démarches de curage assurées par l'EPF.

Le projet de reconversion consiste en une déconstruction du coeur d'ilot pour l'implantation d'une halle alimentaire et gourmande de 1 000 m² de surface, complétée de 30 logements en accession (contractualisés avec Foncière Logement).

Cette opération contribue au développement durable du territoire tourquennois, en visant à résorber ce qui est aujourd'hui une friche en coeur de ville, permettre l'implantation de nouvelles activités en ville, au plus près des transports en commun et des secteurs d'habitat (mixité fonctionnelle). Sur un site stratégique localisé entre l'hypercentre commerçant et historique, et le nouveau quartier du Quadrilatère Des Piscines.

L'année 2025 a été marquée par la reprise du projet par un nouveau promoteur ; Nacarat, et le rachat du site auprès de l'EPF. L'objectif en 2026 sera de finaliser les démarches de commercialisation du rez-de-chaussée commercial.

Toujours sur le centre-ville, la Ville de Tourcoing a confié à La Fabrique des Quartiers - Métropole Européenne de Lille - SPLA, une concession d'aménagement sur une durée de 15 ans pour la mise en oeuvre d'un **dispositif opérationnel de lutte contre la vacance commerciale en centre-ville.** Le programme prévisionnel de cette opération d'aménagement visait principalement en l'acquisition, le recyclage, l'exploitation et la commercialisation de 1.300 m² de surface de plancher de commerces/services/activités et 1.600 m² de surface de plancher de logements. Cette démarche permettra la production de 8 cellules commerciales réhabilitées, aux normes et de tailles diverses pour une mixité d'offre et 21 logements.

La qualité des programmes réalisés a permis d'installer des commerces répondant aux objectifs du programme initial et d'accueillir des habitants dans l'ensemble des logements déjà réhabilités. À ce jour, ce sont 14 logements qui ont pu être livrés et 4 cellules commerciales attribuées : fromagerie, cave à vin, bar salon de jeu, restaurant bar à chat. Tous rencontrent leur public et connaissent des développements continus.

Une seconde phase de la concession vise l'acquisition et le recyclage immobilier de dix immeubles dans l'objectif de produire environ 10 cellules commerciales supplémentaires réhabilitées au total et environ 15 logements.

La rénovation de ces 20 immeubles permettra de répondre aux objectifs de la concession de **résorber la vacance immobilière, valoriser le patrimoine architectural, favoriser le développement d'activités artisanales et commerciales et réhabiliter les étages avec accès indépendants pour créer une nouvelle offre de logements en coeur de ville.**

• **Le quartier de la gare :** L'arrivée des TGV Ouigo en gare de Tourcoing et le renforcement des dessertes TER en 2016 ont transformé cette gare monumentale mais sous utilisée (150 000 voyageurs en 2015) en véritable porte d'entrée métropolitaine et potentiel de développement d'activités et de services (près d'un million de voyageurs en 2018). Dès lors, la Ville a mobilisé les collectivités et acteurs partenaires (Région, MEL, SNCF) pour transformer la gare en pôle d'échanges multimodal, pour y accueillir des fonctions nouvelles utiles pour la ville et ses habitants (activités économiques, services, commerces, espaces publics et cheminements qualitatifs et confortables, modes de transports diversifiés) et pour veiller à relier tous les quartiers aujourd'hui isolés de par la présence des voies ferrées.

La Ville a engagé en 2023 les procédures de reconversion des espaces intérieurs de la gare (pavillons et ailes latérales), en vue de l'implantation de 2 000 m² de surfaces d'activités (bureaux, hébergement, services). Cela a donné lieu à la contractualisation d'une concession d'aménagement avec la SEM Ville Renouvelée. Après la mise au point des permis de construire en 2024, l'année 2025 a permis l'attribution des marchés d'aménageur intérieur. Ce qui permet d'envisager une livraison des premières cellules commerciales fin 2026 - début 2027. La Ville, en lien avec l'aménageur, a consolidé les démarches de commercialisation en 2025, en vue d'implanter une activité de type « hostellerie » dans le pavillon de Mouscron, un restaurant dans le buffet de la gare, et des potentialités économiques sur le pavillon de Lille et l'ancienne Halle des douanes (aile de Lille).

Les démarches menées autour de la gare participent à l'intensification des usages urbains en coeur de ville, autour des axes de transports collectifs lourds, au plus proche des lieux d'habitat et de services.

Depuis 2021, la Ville participe activement à la démarche du **Schéma Directeur des Infrastructures de Transport (SDIT)** « Extramobile » pour identifier les itinéraires de référence des futures lignes de tramway qui desserviront à moyen terme (2030) le territoire tourquennois. Ainsi, il est envisagé un prolongement du tramway entre Tourcoing centre et la gare et l'implantation d'une nouvelle ligne entre Hem et Neuville, passant à Tourcoing dans le quartier de l'Epidème, le long du boulevard industriel jusqu'à l'entrée de ville de Neuville en Ferrain. Le projet comprend également l'implantation à Tourcoing du site de maintenance et de remisage de la ligne nouvelle sur des terrains ferroviaires disponibles aux abords de la rue du Levant.

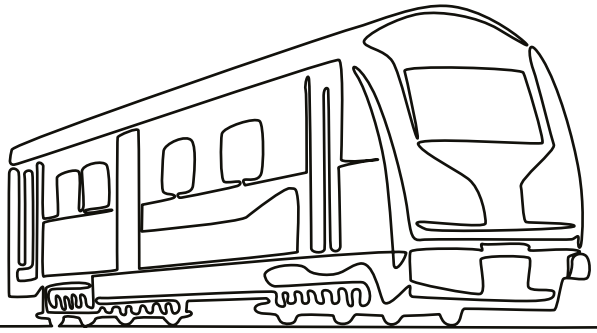

Depuis 2022, la Ville accompagne les procédures d'élaboration du projet (concertation préalable en 2022, programme en 2023, études de maitrise d'oeuvre depuis 2024 et 2025, tant sur les lignes que sur le site de maintenance et de remisage) visant à l'engagement opérationnel des projets à moyen terme par la Métropole Européenne de Lille (MEL).

Les études de maitrise d'oeuvre réalisées par la MEL en 2024 et 2025, sont soumises à enquête publique fin 2025. Cette phase sera suivie de la déclaration d'utilité publique qui permettra d'engager la réalisation opérationnelle de l'infrastructure. L'année 2026 permettra l'élaboration du projet.

Pour Tourcoing, ce projet est vecteur de trois dynamiques principales de transformation :

- Requalification urbaine, économique et paysagère du quartier de l'Epidème, autour du nouvel axe de tramway.

- Poursuite de la transformation du pôle d'échange multimodal de la gare de Tourcoing, permettant une ouverture de la gare à 360° vers le centre-ville et vers le quartier de l'Epidème et les quartiers voisins de Wattrelos et de l'Union

- Métamorphose paysagère du boulevard industriel en ceinture verte. Sur la partie concernée par le tramway (entre la gare de Tourcoing et le Boulevard des Hauts de France), ce seront plus de 400 arbres qui seront plantés le long du parcours du tramway.

- Renforcement de la vocation économique du boulevard industriel : le tramway permettra de consolider l'attractivité économique et ainsi le développement économique des sites majeurs situés aux abords du boulevard : implantation des studios de cinéma Union Studio sur le site Caulier (PC en cours), perspectives d'implantations économiques sur le site Lepoutre (dans le cadre du NPRU, démarches de préfiguration en cours d'élaboration), maitrise foncière à long terme du site historique Vertbaudet pour garantir des capacités d'implantation économique.

• **L'éco-quartier de l'Union** est un grand projet de renouvellement urbain de 80 hectares, sur les communes de Tourcoing, Roubaix et Wattrelos, porté par la Métropole Européenne de Lille (MEL) depuis 2007. Cette opération d'aménagement qui a reçu le Grand Prix national éco-quartier en 2011, est exemplaire en termes de développement durable. Le projet de renouvellement urbain prévoit une imbrication très forte de l'habitat (sous des formes privilégiant la densité et la diversité des formes et des programmations), des activités économiques et des espaces publics partagés et largement végétalisés. Sur ces 80 hectares, 12 sont dédiés à l'émergence d'un parc d'échelle métropolitaine comprenant un parc urbain de plus de trois hectares, et des espaces verts en bordure de canal permettant notamment de gérer les eaux pluviales (le « marais préservé » et le « marais fréquenté »).

Les aménagements paysagers aux abords du canal se termineront en 2025. À noter deux impacts essentiels du projet en termes de développement durable : la réduction des coupures urbaines générées par la voie ferrée de par la création d'itinéraires continus piétons, cyclables et transports collectifs et le traitement exhaustif des poches de pollution sur ce site précédemment largement industrialisé.

La Ville poursuit par sa très forte implication l'ambition de requalifier l'ensemble des espaces publics de l'Epidème aux abords de l'Union afin d'en améliorer le confort et le partage. Après la requalification des rues Stephenson (transformée en zone de rencontre) et de la Tossée, la création de la rue du Parc, ouverte par un parvis piéton sur le parc de l'Union, le relais Nature, et le futur groupe scolaire de l'Union, l'aménageur engage en 2024 la requalification de la cour des Peignages.

La Ville a souhaité remodeler le programme de ces interventions afin de garantir le maintien des arbres existants et assurer une plus forte végétalisation des espaces publics de l'Union.

Depuis 2024, la Ville travaille sur la mise en oeuvre du nouveau groupe scolaire dit « de l'Union », en partenariat direct avec la Métropole Européenne de Lille. En effet, il revenait à la MEL, en tant qu'autorité concédante de la ZAC de l'Union, d'engager la conception et le financement du groupe scolaire, destiné à accueillir les effectifs scolaires générés par le nouveau quartier.

Ce projet est l'occasion d'appliquer les principes du développement durable :

- Isolation par l'extérieur ;
- Engagement de la procédure de déconstruction de la MELT avec tri des déchets et réemploi des matériaux ;
- Recherche d'une sobriété foncière dans la mise en oeuvre de l'équipement ;

L'objectif poursuivi par la Métropole Européenne de Lille (MEL) est d'engager ce chantier de construction en 2026, pour une livraison prévisionnelle en 2027.

• **Le projet de rénovation urbaine de la Bourgogne** est intégré dans le Nouveau Plan National de Rénovation Urbaine (NPRU) parmi les quartiers d'intérêt national. Le projet consiste sur la période 2020-2035 à transformer profondément ce quartier, à le désenclaver et à le rééquilibrer en termes de fonctions et d'offre résidentielle.

Sur le plan urbain, ce projet se fonde sur la trame paysagère préexistante du quartier. Il s'agit de s'appuyer sur les qualités paysagères du quartier, en préservant les entités végétales remarquables, en renforçant la trame verte et en offrant des espaces verts complémentaires. Le quartier rénové s'organisera autour d'un axe paysager fort, la grande allée, qui sera support de désenclavement, de desserte multimodale du quartier (piéton, vélo, automobile, transports en commun : métro et futur tramway), entre le boulevard industriel et le CH Dron. Cet axe sera largement végétalisé, constituera un espace paysager majeur du quartier.

Sur le plan paysager, l'intensification de la présence de la nature à la Bourgogne est un pilier du projet NPRU. Dans le cadre de ses missions d'aménageur, Ville Renouvelée (SEM) a conçu le projet sur la base d'un diagnostic phytosanitaire des arbres du quartier (560 sujets), mettant en évidence le gabarit et l'âge des arbres, leur état phytosanitaire, la biodiversité existante.

Cette étude a guidé les équipes de maîtrise d'oeuvres paysagistes dans la conception, à travers la préservation et l'intégration des arbres en bonne santé, dans le dessin des futurs espaces publics.

Au-delà, le projet prévoit le renforcement de la trame verte du quartier par la plantation à terme d'environ 1 000 arbres (700 en première phase) dans le cadre de l'aménagement des espaces publics, pour créer des ilots de fraicheur.

Les études ont également guidé la définition de la palette végétale des nouvelles plantations.

Parmi les grands principes de choix des végétaux :

- Adaptation aux conditions climatiques et de sol ;
- Composition d'espèces indigènes et de plantes d'essences locales pour permettre la création d'un véritable écosystème urbain ;
- Esthétique pour que dans chaque espace et artère, un « événement » soit créé à chaque saison ;
- Frugalité : des plantes adaptées à l'espace alloué, des tailles et des nettoyages limités, des plantes qui se ressèment spontanément pour une autonomie dans la régénération.

Sur le plan des espaces publics, la refonte intégrale du quartier de la Bourgogne est l'occasion de concevoir et mettre en oeuvre l'ensemble des principes en faveur de la transition écologique du quartier et de l'amélioration de sa résilience environnementale.

Le dossier de réalisation de ZAC approuvé en février 2024 résume ces fondamentaux :

- Amélioration de la qualité paysagère/sols/biodiversité à travers la mise en oeuvre du volet paysager des espaces publics. Il favorisera les continuités écologiques, la régénération des sols et participera également à la lutte contre les ilots de chaleurs urbains ;
- Gestion intégrée des eaux pluviales par les aménagements de type noues, arbres, jardins de pluie, chaussées réservoir, solutions drainantes ou infiltrantes, etc. ;
- Encouragement de toutes les mobilités alternatives à la voiture grâce aux aménagements de type parvis, pistes ou bandes cyclables, allées piétons, signalétique et jalonnement. De plus, l'apaisement des circulations à travers les aménagements de types écluses, suppression de giratoire, plateaux/ralentisseurs, zones de rencontre/zone 30, contribuera également à sécuriser les modes actifs et donc à les développer ;
- Collecte et tri sélectif des déchets ménagers par la mise en place de Points d'Apports Volontaires (PAV) enterrés permettant une valorisation des déchets sous la forme de production d'énergie et de recyclage. Ainsi tous participent à une collecte plus développée et plus sélective des déchets ;
- Développement des énergies non fossiles avec le déploiement d'Energies Renouvelables dans l'espace public (notamment les infrastructures de recharge de véhicules électriques) et la desserte en réseau de chaleur.

Ces aménagements vertueux, démonstrateurs et pédagogiques emporteront avec eux également une dimension sociale dans la mesure où ils préfigureront et accompagneront les changements de pratiques et d'usages au sein du quartier.

Les premiers travaux d'espaces publics ont commencé à l'automne 2025, avec les travaux d'assainissement sur le secteur sud (rues Colbert et Lamartine) et la Place de la Bourgogne.

L'autorisation environnementale de l'opération a été accordée en juillet 2025, tenant lieu d'autorisation au titre de l'article L. 214-3 I du code de l'environnement et de dérogation aux interdictions d'atteinte aux espèces protégées au titre du 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement.

Sur l'ensemble de la Bourgogne, une seule espèce végétale protégée en Nord Pas-de-Calais est impactée par le projet : il s'agit de « l'Ophrys Abeille » (trois pieds situés à l'entrée du quartier, rue Colbert, le long du Site Lepoutre).

Afin d'assurer la reconstitution d'un habitat pour l'Ophrys Abeille et les oiseaux des parcs et jardins, il a été proposé à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'assurer la restauration d'un espace prairial avec plantation d'une haie bocagère au sein du cimetière, sur un site à proximité et non impacté par le NPRU. Il prendra place au sein du cimetière, au début de l'année 2026, en lien avec les premiers travaux d'espaces publics menés par l'aménageur Ville Renouvelée.

Par ailleurs, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a validé en juin 2024 le dossier porté par la Métropole Européenne de Lille (MEL) et la Ville de Tourcoing dans le cadre de la démarche « Quartiers résilients », considérant que les projets présentés visaient à appuyer l'accompagnement aux transitions sociales et écologiques à travers les espaces publics.

Le projet s'articule autour de trois axes :

- Définition et mise en oeuvre d'une stratégie opérationnelle d'urbanisme transitoire, d'accompagnement du changement et de promotion du projet ;
- Évaluation du projet d'aménagement au regard des enjeux environnementaux et de résilience, définition d'une stratégie de réemploi des matériaux ;
- Définition et réalisation d'équipements publics de proximité au service de la cohésion sociale et du cadre de vie.

Il s'agit là de deux « pocket parks », qui n'étaient initialement pas prévus dans le nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU). Conçus comme des équipements de petite dimension, vecteurs de cohésion sociale, ils ont pour vocation de répondre aux besoins et attentes des habitants. Gérés par la Ville, pensés comme des lieux de vie, conviviaux, favorables à l'échange, à l'animation et à la rencontre, ils seront supports de loisirs et d'activités, mêlant installations et scénographies urbaines, microarchitectures. Ils pourront accueillir des événements collectifs et culturels. Ils viendront compléter l'armature des espaces publics, et l'offre existante sur le quartier en matière d'équipements de proximité (tels les deux squares rue du Docteur Schweitzer, le city-stade de la Marlière, la plaine des sports). Ils auront pour objectif d'accueillir des publics très larges, dans une démarche de cohésion sociale et d'inclusion : à la fois habitants actuels de la Bourgogne, mais aussi habitants des futures opérations de diversification projetées notamment le long de la Grande Allée, utilisateurs des équipements actuels et futurs. Les bénéfices attendus de ces « pocket parcs » sont nombreux : cadre de vie, bien-être, vivre ensemble, éducation et sensibilisation, santé, actions collectives et culturelles. Ces équipements participeront également à l'attractivité du quartier et au retournement d'image. Portés par la Ville de Tourcoing, la conception et l'aménagement des « pocket parks » se feront avec les habitants et les acteurs du quartier.

Comme pour les premiers projets déjà engagés (déconstruction des LLS, proto-aménagement du site Lepoutre, déconstruction de l'école Châteaubriand), la question de la valorisation des ressources ainsi que du réemploi et du recyclage des matériaux existants (revêtements, mobiliers, arbres abattus, etc.) fera partie intégrante de la démarche.

La conception des deux premiers « pocket parks » a été engagée en 2025 selon une approche participative. Cette démarche a d'abord concerné le secteur Kergomard (site de l'ancienne école), en lien notamment avec le Centre social Marlière Croix-Rouge et le collège Pierre Mendès-France. Les premiers ateliers avec les habitants, associations et usagers se tiendront au premier semestre 2026, pour une réalisation envisagée à partir de 2027.

Le second pocket park, situé sur le secteur Lepoutre, sera engagé au cours de l'année 2026.

Sur un angle d'économie circulaire, il convient également de souligner les démarches de déconstruction menées sur le site Lepoutre. Sous l'impulsion de la MEL et de la Ville, l'EPF a achevé sa mission de proto-aménagement du site (déconstruction des bâtis non patrimoniaux et confortement des éléments patrimoniaux de la filature) en appliquant un taux particulièrement élevé de réemploi et de recyclage : plus de 90 % des matériaux ont été recyclés (béton concassé, tuiles, etc.).

À noter également le réemploi de plus de 15 000 briques, utilisées pour alimenter d'autres chantiers de construction ou pour contribuer à la réparation de certains bâtiments du site Lepoutre.

À la demande de la Ville, Ville Renouvelée a engagé une démarche similaire lors de la déconstruction de l'ancienne école Châteaubriand en 2023 : 83 % des déchets ont été recyclés (béton, briques, sanitaires, faux plafonds, déchets verts, bois), soit 1 184 tonnes sur 1 432 tonnes. La même approche a été appliquée en 2025 pour l'ancienne école maternelle Kergomard ainsi que pour les trois parkings en ouvrage du quartier. Un bilan quantitatif pourra être établi en 2026.

BILAN DES CITÉS ÉDUCATIVES EN 2025

La Cité éducative constitue une opportunité de coordonner l'action éducative à l'échelle locale, dans des quartiers prioritaires, au plus près des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans et des parents. L'ambition des Cités éducatives est d'apporter des moyens supplémentaires et de nouveaux modes de coordination au plus près des besoins locaux.

Les Cités éducatives répondent à 3 objectifs principaux nationaux :

- Conforter le rôle de l'école ;
- Organiser la continuité éducative ;
- Ouvrir le champ des possibles.

Aussi, suite à la consultation des services de l'État, des collectivités, des associations, et de représentants des habitants, la Ville de Tourcoing, l'Éducation Nationale et les services de la Préfecture, missionnés sur les quartiers dits prioritaires, engagent une action expérimentale. Un territoire éducatif conséquent, des acteurs nombreux et engagés regroupant 20 écoles, 2 collèges REP+, 3 lycées, 3 centres sociaux et tous les acteurs locaux et associatifs. Ce sont plus de 4 000 jeunes de 2 à 20 ans concernés par le projet.

Les priorités partenariales de la Cité éducative consistent à :

- Favoriser l'engagement : « Pour des jeunes engagés dans la cité et citoyens du monde » ;
- Proposer des parcours d'excellence territoriale : ouvrir les esprits et s'ouvrir sur le monde pour favoriser la mobilité et l'émancipation ;
- Mettre en place des projets qui favorisent l'entrée dans les apprentissages et accompagner l'apprentissage tout au long de la vie.

Deux Cités Educatives de Tourcoing ont à coeur de porter l'éducation au développement durable dans leurs projets, comme un levier d'engagement vers une démarche globale de développement durable et d'implication des enfants dans les enjeux de demain. À ce titre, voici les actions portées en 2025 au titre de la sensibilisation au Développement durable :

Nom de l'Action	Description
Éco Kiddy Bees *Extension du rucher pédagogique*	Projet porté par une junior association visant à agrandir et ouvrir un rucher pédagogique. Les jeunes sont sensibilisés à la biodiversité, au rôle des pollinisateurs et à la protection de l'environnement à travers une action concrète et collective. **Public bénéficiaire :** Enfants et jeunes de l'école Camus.
Les p'tits débrouillards *Biodiversité et démarche scientifique*	Cycle de 6 séances autour de la biodiversité permettant aux élèves de découvrir la démarche scientifique par l'observation, l'expérimentation et l'analyse de leur environnement (mare pédagogique, espaces verts). **Public bénéficiaire :** Élèves de primaire de l'école Camus.
Agissez citoyens ! *Découvrir la biodiversité*	Action de sensibilisation à la nature dès la maternelle : exploration de la faune et de la flore, sorties au parc, construction de nichoirs et d'hôtels à insectes, apprentissage des gestes favorables à la biodiversité. **Public bénéficiaire :** Élèves de grande section des écoles Rouget de Lisle et Marcel Hénaux.
Éco-délégués *Aménagement d'un espace nature au collège*	Réhabilitation d'un ancien préfabriqué pour créer un espace dédié aux éco-délégués : plantations, expositions, ateliers pédagogiques sur le développement durable et actions écoresponsables au sein du collège. **Public bénéficiaire :** Collégiens du collège Pierre Mendès France.
Boîte à livres *Partage et économie circulaire*	Fabrication d'une boîte à livres favorisant le réemploi, le partage de ressources culturelles et la réduction des déchets, tout en impliquant élèves, familles et enseignants. **Public bénéficiaire :** Élèves de CM1 de l'école Charles de Gaulle.
Bourse aux projets *Initiatives jeunes à dimension écologique*	Dispositif permettant à des jeunes de 6 à 25 ans de proposer et porter des projets, dont plusieurs axés sur l'écologie, la transition environnementale et la citoyenneté. Accompagnement méthodologique et soutien financier favorisant l'engagement des jeunes comme acteurs du développement durable. **Public bénéficiaire :** Jeunes des Cités éducatives Grand Sud et Nord-Est.

SENSIBILISATIONS DU GRAND PUBLIC

Tourcoing se met au Vert 2025

La direction nature en ville, espaces publics et mobilités a organisé en 2025, sa 21ème édition de l'événement « Tourcoing se met au vert », dans le cadre de la manifestation nationale des « Rendez-vous aux Jardins ». L'événement s'est déroulé les 7 et 8 Juin au Jardin Botanique. La Ville de Tourcoing propose à ses habitants de vivre un week-end autour de la thématique des jardins, de l'environnement et de la biodiversité. Le thème national de 2025 était « Jardins de pierres, pierres de jardins ».

Il est d'ores et déjà prévu une édition en juin 2026.

Tourcoing Plage

Après 9 années au parc Clemenceau, cet évènement phare de Tourcoing est revenu aux berges du Canal en 2025. La Ville a développé cet événement municipal comme un éco-évènement, en mettant en place de nombreux aménagements : éco-cup mis à disposition des commerçants intervenants à l'événement, poubelles bi-flux avec sensibilisation au tri, mobilier en bois fabriqué par « la Fabrique de l'emploi » (tables pic-nic, tabourets, manges debout, transats, bancs, tables, chaises).

En 2025, l'évènement a eu lieu du 7 au 26 Juillet 2025 et a accueilli environ 55 000 visiteurs sur l'ensemble de la période tout espace confondu.

En termes d'animations en lien avec le développement durable et l'environnement, de nombreuses associations ont répondu présentes :

- Ateliers de fabrication d'objets utilisant le vent, animés par l'association L'Atelier du Vent ;
- Prêt gratuit de vélos pour la découverte des berges du canal et de la voie verte ;
- Ateliers de sensibilisation autour du miel, proposés par Mielibelle ;
- Ateliers scientifiques à partir de matériel de récupération, animés par Les Petits Débrouillards ;
- Ateliers de réparation et de conseil autour du vélo, proposés par l'association Roues Libres ;
- Installation d'une ferme pédagogique avec Ecozoone ;
- Ateliers de sensibilisation à la protection de la nature, animés par l'association N'joy ;
- Ateliers de fabrication de cosmétiques maison, proposés par Horizon Bien-être.

RAYONNEMENT CULTUREL

En 2025, plusieurs ateliers emblématiques ont été organisés par les équipes :

- Accueil de l'exposition « L'Anthropocène », en partenariat avec l'association Hélio ;
- Organisation des ateliers « Adopte ta gourde », animés par le dumiste Antoine Maréchal Abram (plantation de courges et fabrication d'un chekeré) ;
- Organisation de trois Repair Cafés à la maison Folie hospice d'Havré (environ 40 participants) ;
- Actions de sensibilisation dans le cadre du Digital Clean Up Day à la Numérithèque Colette ;
- Organisation de cafés numériques dédiés à la sensibilisation au numérique responsable.

Le Rayonnement culturel développe également une politique écoresponsable dans le cadre de l'accueil du public. Plusieurs initiatives sont ainsi mises en place :

- Partenariat avec Ilévia permettant aux visiteurs du MUba de bénéficier d'un demi-tarif sur présentation d'un titre de transport ; en contrepartie, le musée bénéficie d'une visibilité dans les gares et les rames de métro ;
- Acquisition de livres, jeux et DVD traitant des enjeux d'écologie et de développement durable ;
- Utilisation des outils du pôle multimédia de la ludomédiathèque Colette pour la réparation de matériel, notamment de pièces de jeux de société ;
- Installation d'arceaux à vélos sur l'ensemble des sites d'accueil afin d'encourager les mobilités douces ;
- Possibilité d'impression dans les médiathèques ;
- Réalisation de décorations tout au long de l'année à partir de matériaux recyclés ou durables ;
- Acquisition de certains ouvrages auprès d'un libraire spécialisé dans les livres d'occasion.

Le contrat de ville et des solidarités et la politique de la ville

Au titre de la politique de la ville et notamment du dispositif contrat de ville, le service Territoires encourage les associations à mener des actions pour le développement durable et notamment sur la sensibilisation aux éco-gestes et à l'éco-citoyenneté et cofinance un certain nombre d'actions. De manière générale, parmi les actions mises en oeuvre dans les centres sociaux ou à la Maison des Associations, certaines relèvent de la sensibilisation aux éco-gestes (utilisation du vélo, cosmétiques naturels, fourniture de couches bio dans les multi-accueils), de la prévention des déchets (collecte des bouchons plastiques et du pain, boîtes à dons, ateliers de réemploi), de la préservation de la biodiversité (butinages, hôtel à insectes, poulailler). Sont également menées des animations d'éducation à l'environnement, telles que celles réalisées autour des jardins partagés, de l'alimentation, de repas solidaires composés de légumes récupérés.

En 2024, dans le cadre d'une refonte nationale de la politique de la ville, qui s'est traduite principalement par une réactualisation de la géographie prioritaire, la Métropole Européenne de Lille, cheffe de file en la matière, a délibéré le 19 avril 2024, puis signé le 7 mai dernier, une contractualisation unique en France métropolitaine, le Contrat de Ville et des Solidarités, cadre stratégique faisant fusionner le Contrat de Ville et le Pacte Local des Solidarités, véritable projet de territoire au bénéfice des populations les plus vulnérables, qui doit lui-même être décliné dans chaque territoire.

Dans ce cadre, à la fois via un travail d'évaluation, mais aussi de concertation participative et citoyenne (plusieurs rencontres d'experts et acteurs des territoires, et des ateliers « vécus des quartiers » autour de l'expertise d'usage et de travail subjectivé de ressenti, ce Contrat de Ville et des Solidarités métropolitain a fixé six enjeux majeurs pour les quartiers prioritaires, pour la période 2024-2030, dont celui sur Construire une transition écologique solidaire (mobilité, précarité énergétique, renaturation de la ville, agriculture urbaine).

La Ville de Tourcoing a choisi de retenir les 6 enjeux métropolitains comme priorités déclinées localement.

Dans la logique de Contrat de Ville et des Solidarités, agir pour les transitions dans les quartiers prioritaires pour les populations les plus fragiles, se traduit de façon concrète par le fait de ne pas laisser les habitants de ces territoires en marge des évolutions de société en cours, qu'il s'agisse d'écologie, d'alimentation, d'énergie et de numérique. De façon générale, cela englobe les questions d'éducation et de santé, tant en termes de besoins que d'enjeux, et avec une anticipation du vieillissement de la population.

Dans cette approche mêlant Contrat de Ville et Pacte local des Solidarités, la transition n'est pas à appréhender comme une « étape intermédiaire de passage d'un état à un autre », mais bel et bien dans une capacité à initier de nouveaux modes d'actions et de réponses pour répondre aux nouveaux enjeux sous-tendus par la nouvelle donne climatique et écologique, et ainsi contrer les vulnérabilités sociales, environnementales, économiques que peuvent subir les populations de ces quartiers.

De façon macro ou micro, des secteurs urbains très denses à tendance « verticale » ou via des territoires aérés axés sur l'horizontalité des habitations, les vulnérabilités sont accrues sur les divers axes de la transition : passoires thermiques qui accroissent le ressenti des phénomènes climatiques, l'accès souvent moindre à des espaces verts ou îlots de fraîcheur, des modes de déplacement autonomes nouveaux moins accessibles (électrique, cyclable) bien que le recours aux transports en commun soit souvent plus développé que hors-QPV, accès à une alimentation qualitative et bio plus difficile de par un pouvoir d'achat moindre, pollution des sols, gestion des eaux pluviales, etc.

La Ville de Tourcoing a inscrit comme priorité marquée cette transition comme innervant toutes ses politiques publiques : Territoire Zéro Chômeur, Territoire Zéro Exclusion Energétique ; programmes vastes de renaturation en ville ; développement durable ; développement et promotion des modes alternatifs de mobilité ; nouveaux modes de gestion des déchets, etc.

L'appel à projet Contrat de Ville 2025 visera donc à favoriser toutes démarches en la matière, et d'amplifier les projections mises en place en 2024 par des opérateurs extérieurs.

Des actions dédiées et spécifiques portés par des acteurs spécialisés

• VRAC Hauts-de-France

Soutenue financièrement par la Ville de Tourcoing dans le cadre du Contrat de Ville, l'association VRAC Hauts-de-France s'inscrit dans une démarche d'alimentation durable et d'économie circulaire. Son objectif est de favoriser l'accès de tous à une alimentation de qualité et durable, notamment par le développement de groupements d'achats de produits biologiques et/ou locaux vendus en vrac.

L'association a développé un partenariat avec différents acteurs de quartier, en premier lieu le Centre social Bourgogne Pont-de-Neuville ainsi que plusieurs associations locales. Le projet vise à mobiliser les habitants des quartiers prioritaires autour des enjeux alimentaires, à travers l'organisation de temps de découverte des produits VRAC et des actions de sensibilisation à une alimentation saine et durable. Plusieurs actions sont proposées, telles que des porteurs de parole sur les questions alimentaires, des ateliers de cuisine de rue dans les quartiers, la participation à des temps forts locaux ainsi que des ateliers de cuisine destinés aux jeunes de 11 à 15 ans.

• Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature (MEPN)

Forte d'actions en progression continue en matière de diversification et de publics touchés, cette association intercommunale, en partenariat avec la Ville, a souhaité amplifier son projet sur le territoire tourquennois autour d'une approche « développement durable – transition écologique solidaire ».

Au-delà de la sensibilisation à la pêche et au respect de la biodiversité, la MEPN a développé des actions d'éducation à l'écocitoyenneté à l'aide d'outils pédagogiques adaptés. Cinquante séances ont été consacrées à la consommation écoresponsable à destination des enfants et dix séances à la fabrication de produits ménagers naturels pour les familles et les seniors.

La MEPN est également un acteur central du projet intercommunal Union en mouvements, porté par la SEM Ville Renouvelée. Ce projet propose une programmation d'animations, d'activités et d'événements sur plusieurs mois dans les quartiers de Roubaix, Wattrelos et Tourcoing, avec la transition écologique comme l'un des fils conducteurs.

• Interfaces

L'association Interfaces est soutenue depuis de nombreuses années par la Ville pour ses actions de sensibilisation et de lutte contre la précarité énergétique. Dans un contexte de crise énergétique et d'augmentation de la pauvreté, la Ville a renforcé son soutien depuis 2022-2023.

Une participation de 6 725 € a ainsi permis de soutenir plusieurs actions, dont la mise en place de permanences d'accompagnement à la Bourgogne, au sein de la Maison du Projet, et au Blanc-Seau, à la Maison des Services. Au-delà des actions de médiation sociale et d'accès aux droits dans les domaines du logement, de l'énergie, de la santé, du transport ou encore de la téléphonie, l'association développe également des ateliers pratiques autour des écogestes et des conseils visant à réduire les factures énergétiques.

• Groupe SOS transition écologique et solidaire

Le projet « de la graine à l'assiette » vise à sensibiliser les enfants et les familles à une alimentation plus saine et plus durable. Cette démarche met en avant l'alimentation locale et les circuits courts, dans une double logique de santé publique et d'accessibilité économique.

Le projet se traduit par un cycle d'animations organisé sur une période de six mois, mobilisant plusieurs intervenants, dont une nutritionniste-diététicienne, un cuisinier et un producteur.

• Les centres sociaux

Les centres sociaux sont des acteurs incontournables de la Ville, incorporant le développement durable et la transition écologique comme axe transversal de leur action sociale. Des activités régulières et hebdomadaires sont proposées aux enfants et aux familles atour du développement durable et de différentes thématiques (alimentation, jardinage, prévention des déchets). L'objectif est de créer des moments de convivialité, de diffuser les gestes éco-citoyens et une approche participative des projets. Certains centres sociaux développent des projets à destination des quartiers et des habitants (outilthèque au centre social des 3 quartiers, potager partagé et site de compostage à la Bourgogne, mise en synergie à l'échelle métropolitaine par ESSteam, etc.).

FOCUS SUR QUARTIER LIBRE

Il s'agit d'un nouvel équipement municipal dédié à la jeunesse à Tourcoing. Plusieurs mois de réhabilitation ont été nécessaires, menés par les équipes municipales, tout en veillant à préserver le caractère patrimonial du site. Le mobilier est en partie composé d'équipements recyclés provenant de partenaires extérieurs, dans une logique de démarche responsable.

Aujourd'hui, l'équipe est à disposition du public afin de :

- Accompagner les projets individuels ou collectifs (aide à la constitution de dossiers, démarches administratives, etc.) ;
- Accueillir les jeunes tout au long de la semaine ;
- Orienter les jeunes dans leurs démarches de recherche de formation, de métier, de job d'été, de stage ou encore de BAFA ;
- Offrir des espaces pour travailler ou se détendre, avec des zones dédiées au coworking, à la détente, au snacking et à la lecture ;
- Proposer des activités de loisirs à travers une programmation variée et un espace gaming équipé de bornes d'arcade, de jeux de fléchettes, de baby-foot ou encore de tables de tennis de table.

Ce nouvel équipement municipal accueille également de nombreux événements. Le service Jeunesse et la Mission Développement durable y ont notamment organisé la journée « L'Art Aliment Terre » le 15 novembre 2025. De nombreuses animations autour de l'alimentation et de la nature étaient proposées (vélo smoothies, dégustation de fruits et légumes frais, recettes biologiques, expositions), ainsi qu'un ciné-débat. Ce format, organisé un samedi matin, a attiré plus de 150 participants.

PARTIE 4 :

DÉVELOPPER DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION PLUS DURABLES

GESTION ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

Tourcoing propre ensemble

La Ville de Tourcoing souhaite poursuivre et développer les actions de communication et de sensibilisation en matière de propreté dans un esprit de responsabilité de chacun. L'implication des jeunes et des écoles de la Ville est activement souhaité comme le développement de synergie sur ces sujets avec les représentants de parents d'élèves, avec le tissu associatif et les acteurs du secteur de la propreté et du développement durable.

La Ville s'engage à accompagner les écoles volontaires en leur proposant : un cadre d'intervention annuel impliquant des interventions d'agents municipaux ou de partenaires de la Ville, le prêt de matériel (pour des opérations de ramassage de déchet, des démonstrations éventuelles, la reconnaissance des élèves investis (livret, petit jeu et « diplôme »), un relai de communication pour les écoles qui réaliseront des évènements pendant la semaine « Tourcoing Propre ensemble ».

Bilan des actions de prévention des déchets 2025 :

- Police Cadre de vie et contraventions : 3 219 interventions pour un total de 1 652 verbalisations (dépôts sauvages, déjections canines, affichages sauvage, etc.) et 130 procédures pour amendes administratives ont été réalisées avec l'utilisation des caméras de vidéo surveillance ;
- Bilan de Clean-up day : environ 550 litres de déchets récoltés (2 écoles et 2 entreprises).

Les écoles se sont habituées à organiser les clean-uo day chaque année en tant qu'événement annuel pour les élèves. On constate une ville plus propre grâce à l'intervention des équipes de la direction de la propreté sur le terrain.

Démarche anti-mégot

La propreté de notre Ville est une affaire qui nous concerne tous et nous devons participer à la bonne tenue de l'environnement. Aujourd'hui trop de mégots sont jetés sur la voie publique. Pour résoudre cela, en 2023, la Ville s'est associé à l'entreprise Cy-clope et a installé 104 collecteurs de mégots dans les lieux stratégiques du territoire (accessible via l'application SIG de la Ville).

Les mégots récoltés seront mélangés à d'autres déchets dangereux, pour être transformés en fine poudre appelée CSE (Combustible de Subvention Energétique). Par la suite, ce combustible servira à produire de l'énergie pour remplacer l'utilisation de matières premières (2,5 tonnes de mégots permettent d'économiser une tonne d'énergie fossile). En fin d'opération de valorisation, 100% des mégots seront valorisés et il ne restera plus aucun résidu.

En 2025, ce sont 43 848 paquets de cigarettes qui ont été collectés, ce qui représente 876 960 mégots valorisés. La valorisation des mégots a permis de produire 1 271 kWh d'énergie.

Mise en place des Points d'Apport Volontaires (PAV)

Pour faciliter la démarche de tri obligatoire, la Ville de Tourcoing en collaboration avec la Métropole Européenne de Lille (MEL), a mis en place un système de Points d'Apports Volontaires dans l'ensemble de la commune, permettant de collecter le verre séparément des autres déchets recyclables.

La Semaine Européenne de réduction des déchets (SERD) 2025

En partenariat avec la Métropole Européenne de Lille (MEL), la Ville a organisé en novembre 2025 la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD). Cet événement annuel, auquel la Ville participe chaque année, vise à sensibiliser le public à la réduction des déchets et à promouvoir des pratiques plus durables.

À cette occasion, plusieurs activités ont été proposées afin d'encourager les citoyens et les agents municipaux à adopter des comportements plus responsables en matière de consommation et de gestion des déchets.

Plusieurs ateliers ont ainsi été organisés :

- Atelier « bar à eau », animé par ILEO, visant à sensibiliser les agents municipaux à la consommation d'eau du robinet et à l'impact environnemental et financier des bouteilles en plastique ;
- Atelier de création de décorations de Noël à partir de matériaux recyclés, organisé en partenariat avec la MEL et Citeo, à destination des jeunes fréquentant Quartier Libre ;
- Atelier de fabrication d'un lombricomposteur afin d'encourager les habitants à valoriser leurs biodéchets ;
- Atelier zéro déchet à destination des agents municipaux, consacré aux produits ménagers et aux pratiques culinaires.

Au total, ces ateliers ont rassemblé plus de 70 participants.

En parallèle, deux actions ont été mises en place :

- La présentation du défi Familles Zéro Déchet - édition 2026, aux habitants ;
- Une collecte de jouets a été organisée autour de 4 points de collecte sur la Ville (médiathèque Malraux, médiathèque Chédid, Conservatoire municipal, restaurant municipal pour les agents de la collectivité). Durant deux semaines, 91 kilogrammes de jouets ont été récoltés et ont été nettoyés par un prestataire de la Métropole Européenne de Lille (MEL) et donnés au Secours Populaire Français, pour des dons aux familles à Noël 2025. Sur toute la métropole, c'est près de 3,2 tonnes qui ont été récoltées.

LA RESTAURATION MUNICIPALE

La direction de la restauration s'engage dans le développement durable pour la restauration communale (écoles et lieux annexes tels que les résidences autonomies et livraisons à domicile). Les actions mises en place visent à améliorer la qualité nutritionnelle des repas servis dans les établissements municipaux, tout en réduisant l'impact environnemental des repas et le bien-être animal.

Les principales actions mises en place incluent :

- L'utilisation de produits locaux et de saison pour les repas servis dans les établissements municipaux (ferme Castel, France Cake Tradition, fruits et légumes en circuit court) 350 tonnes de produits locaux par an ;
- La promotion de l'agriculture biologique, 40% des achats ;
- La réduction de la consommation de viande dans les repas servis (menu sans viande et repas végétariens) 1 fois par semaine (loi EGAlim) ;
- La mise en place de filières de gestion des déchets pour les repas (méthanisation, bennes à carton, économie circulaire sur les plastiques, revente au poids).

Il y a également des projets en action pour améliorer la qualité nutritionnelle des repas tout en tenant compte du développement durable :

- La mise ne place de repas végétariens 100% fait maison afin de ne pas utiliser de produits industriels ;
- La mise en place de session de dégustation pour expliquer la démarche écoresponsable dans les productions alimentaires de la collectivité ;
- L'organisation de journées porte ouverte sur la cuisine centrale pour présenter comment sont fabriqués les repas avec des dégustations innovantes (exemple : trompe oeil cake aux légumes).

La restauration municipale s'engage dans une démarche globale pour améliorer la qualité nutritionnelle des repas dans les établissements municipaux tout en réduisant les impacts environnementaux des repas dès la rédaction des marchés publique. Ce qui nous permet aujourd'hui d'être dans les objectifs EGAlim 1 depuis plusieurs années (2024 : 53% de produits de qualités dont 38% de bio) et ceux d'EGAlim 2 en proposant 60% de protéines animales de qualité.

FOCUS SUR LE DISPOSITIFS DÉPÔTS SAUVAGES

Dans le cadre de sa lutte contre les dépôts sauvages et déchets sur l'espace public, Tourcoing s'est doté du logiciel de vidéoverbalisation VisiMax. Ce module, développé par CASynergie, offre une solution globale permettant d'établir des procès-verbaux électroniques avec une grande facilité et sans quitter le superviseur graphique.

Les agents disposent ainsi d'un outil simple d'utilisation permettant un gain de temps dans la réalisation des opérations de verbalisation et l'assurance de réaliser ces opérations dans le respect du cadre légal.

Depuis sa mise en oeuvre, la Ville a établi 130 procédures d'amendes administratives et réalisé autant de procès-verbaux pour les infractions relevées grâce aux caméras de vidéosurveillance.

PARTIE 5 :

VERS UNE ADMINISTRATION PLUS DURABLE

LA POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS

Le projet d'Amélioration des Conditions de Travail (ACT)

Depuis 2020, la Ville de Tourcoing a lancé un plan d'actions pluriannuel pour l'Amélioration des Conditions de Travail des agents (ACT). Celui-ci marque la volonté de la Ville à s'engager dans une politique de responsabilité sociétale des organisations en développant des relations et des conditions de travail responsables, en agissant pour la santé et le bien-être de ses agents.

Les enjeux sont nombreux et suscitent un grand intérêt chaque année pour repenser les conditions de travail, soutenir les actions innovantes, améliorer la qualité et donner du sens au travail, résoudre des problèmes constatés. Cela dans une approche globale interne à chaque direction et plus largement au niveau de la collectivité.

La démarche d'Amélioration des Conditions de Travail (ACT) peut se résumer par une philosophie municipale :

- Agir : pour les agents, au quotidien ;
- Concerter : avec ou par les agents ;
- Transformer : les pratiques et les conditions de travail dans la durée.

Avec 5 axes de réflexion et d'intervention :

- Amélioration de l'environnement de travail ;
- Transformation de l'organisation du travail ;
- Conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle ;
- Évolution de l'agent tout au long de sa carrière ;
- Convivialité (et qualité de vie au travail au quotidien).

En 2025, le projet d'Amélioration des Conditions de Travail (ACT) s'est traduit par la mise en oeuvre de plusieurs actions contribuant à la fois à la prévention des risques professionnels et au bien-être au travail des agents :

- La poursuite du déploiement du télétravail : d'abord lancé courant de l'année 2022 dans le cadre d'une expérimentation, le déploiement du télétravail permet une adaptabilité de chacun et compte plus de 300 agents télétravailleurs en 2025 ;
- L'acquisition de matériels et équipements permettant de faciliter le quotidien et les missions des agents tels que des gants anti-coupures et des bouteilles isothermes pour les agents de la direction de la propreté, constamment sur le terrain, l'achat et l'installation d'une station murale lave-oeil et l'approvisionnement d'équipements de protection individuels tels que des masques, filtres, combinaisons, gants pour les agents chargés de la dératisation ainsi que des fournitures en tous genres ;
- La programmation estivale de la Qualité de Vie au Travail avec la mobilisation d'agents volontaires afin de proposer des temps conviviaux permettant aux agents de découvrir de nombreuses activités (yoga, peinture, visites d'expositions, etc.) organisées par et pour les agents et ainsi avoir des temps de respiration sur leur lieu de travail ;
- L'organisation de l'événement « Les rencontres du Numérique » avec pour objectifs de réunir les agents afin de promouvoir des outils numériques transversaux permettant de leur faciliter leurs tâches au quotidien tout en sensibilisant les participants sur les nouvelles technologies, leurs enjeux et leurs risques ;
- La priorité donnée à l'accompagnement des agents dans toutes ses formes : transitions professionnelles, mobilités, formation, aménagements de postes avec du matériels pour les agents dont la santé le nécessite.

Mesures Ressources Humaines (RH) en faveur du développement durable

1. Compétences et formations

La sensibilisation et la montée en compétences des agents constituent des leviers essentiels. En 2025, deux agents ont effectué des formations spécifiques en lien avec le développement durable, d'une durée de quatre jours. Celles-ci portaient sur « Les bibliothèques vertes, actrices du développement durable » et « Les jeux en lien avec le développement durable ».

2. Télétravail

La Ville continue d'accompagner la pratique du télétravail, outil majeur participant à la sobriété énergétique, la diminution de la congestion urbaine et une meilleure conciliation des temps de vie. En 2025, 328 agents ont été autorisés à télétravailler dont 142 résidents à Tourcoing. Le détail est le suivant :

- 25 agents ont télétravaillé à raison de 2 jours par semaine ;
- 158 agents ont télétravaillé à raison de 1,5 jour par semaine ;
- 124 agents ont télétravaillé à raison de 1 jour par semaine ;
- 21 agents ont télétravaillé à raison 0,5 jour par semaine.

En cas de fortes chaleurs, de grand froid ou en cas d'épisode neigeux, impactant la température des bureaux, la Ville propose ponctuellement du télétravail exceptionnel aux agents.

3. Fermeture des services en cas de pont

Depuis 2022, il est proposé à tous les agents de poser congé en cas de pont afin de pouvoir fermer les services municipaux, sous réserve des nécessités de service, notamment l'accueil du public pour garantir l'accès au service public des Tourquennoises et des Tourquennois.

En 2025, les jours fériés concernés étaient le jeudi 1er mai, le jeudi 8 mai, le jeudi 29 mai et le jeudi 25 décembre 2025 afin que les agents puissent bénéficier de chaque vendredi, sous réserve des nécessités de service.

4. Autorisations spéciales d'absence pour les vacances de fin d'année

Depuis 2022, lorsqu'il s'agit de jours de semaine, les agents travaillant le 24 et/ou le 31 décembre bénéficient d'une autorisation spéciale d'absence pour les après-midis, sous réserve des nécessités de service, permettant de fermer les services municipaux.

Application de la règlementation en vigueur

1. Remboursements des transports en commun

Au cours des années, on constate une augmentation des agents utilisateurs des transports en commun :

- En 2023, 225 agents ont bénéficié du remboursement des transports en commun, d'abord à hauteur de 50% puis de 75% à compter du 1er septembre 2023 ;
- En 2024 : 260 agents ont été remboursés au titre de l'abonnement des transports en commun à hauteur de 75%. ;
- En 2025 : 268 agents ont été remboursés au titre de l'abonnement des transports en commun à hauteur de 75%, pour un montant total de 74 625 €.

2. Forfait mobilités durables

Conformément à la délibération du 11 décembre 2023, le forfait mobilités durables est mis en place depuis le 1er janvier 2024. Un premier bilan sera réalisé en 2025. En 2025, il a été attribué à 41 agents pour un montant global de 11 300 € et suivant la répartition suivante :

- 3 agents ont perçu 100 € ;
- 4 agents ont perçu 200 € ;
- 34 agents ont perçu 300 €.

UNE POLITIQUE D'ACHAT ET DE COMMANDE PUBLIQUE ÉCORESPONSABLE POUR LA VILLE

Dans le cadre de la commande publique, la Ville de Tourcoing développe une politique d'achats durables importante.

Le plan national pour des achats durables 2021-2025 (PNAD) prévoit que 100% des marchés notifiés au cours de l'année 2025 devront comprendre au moins une considération environnementale (dans l'objet du marché, dans une clause ou un critère d'attribution). Ainsi les agents du service commande publique réfléchissent systématiquement à l'intégration de ces critères ou clauses dans les marchés traités afin d'anticiper cette obligation.

En 2025, **39 marchés publics** de Tourcoing comprenaient une clause ou un critère environnemental dont 53 % des titulaires de marchés sont des PME ou associations.

Enfin, 44% des titulaires des marchés tourquennois en 2025 ont pour origine géographique le territoire du Département du Nord **(8% sont des Tourquennois).** Les déplacements et transports sont ainsi réduits et l'impact bilan carbone est réduit. Cela participe également au développement économique local.

LA MISE EN OEUVRE DE L'ANNEXE ENVIRONNEMENTALE DANS LE BUDGET DE LA COLLECTIVITÉ

Les collectivités de plus de 3 500 habitants doivent désormais élaborer une annexe dite « environnementale » dans le cadre de leur exercice budgétaire. Pour l'exercice 2024, le compte financier unique doit ainsi comporter un nouvel état annexé intitulé « Impact du budget pour la transition écologique ».

Conformément à l'article 191 de la loi de finances pour 2024, ce document vise à présenter les dépenses d'investissement qui, au sein du budget, contribuent positivement ou négativement aux objectifs de transition écologique fixés au niveau national.

Cette annexe permet ainsi de mieux identifier et valoriser les choix d'investissement réalisés par les collectivités ayant un impact sur l'environnement et sur la planification écologique du territoire.

À partir de l'exercice 2025, les collectivités devront prendre en compte l'ensemble des dépenses réelles d'investissement exécutées dans leurs budgets, à l'exception, sauf cas particuliers, du remboursement des annuités d'emprunt.

Pour l'exercice 2024, l'analyse des dépenses a été réalisée uniquement au regard de l'objectif d'atténuation du changement climatique. À compter de l'exercice 2025, l'annexe devra également intégrer l'objectif de préservation de la biodiversité et de protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

Enfin, à partir de l'exercice budgétaire 2027, les collectivités devront analyser leurs dépenses d'investissement au regard de quatre objectifs supplémentaires :

- Adaptation au changement climatique et la prévention des risques naturels ;
- Gestion des ressources en eau ;
- Transition vers une économie circulaire, incluant la gestion des déchets et la prévention des risques technologiques ;
- Prévention et le contrôle des pollutions de l'air et des sols.

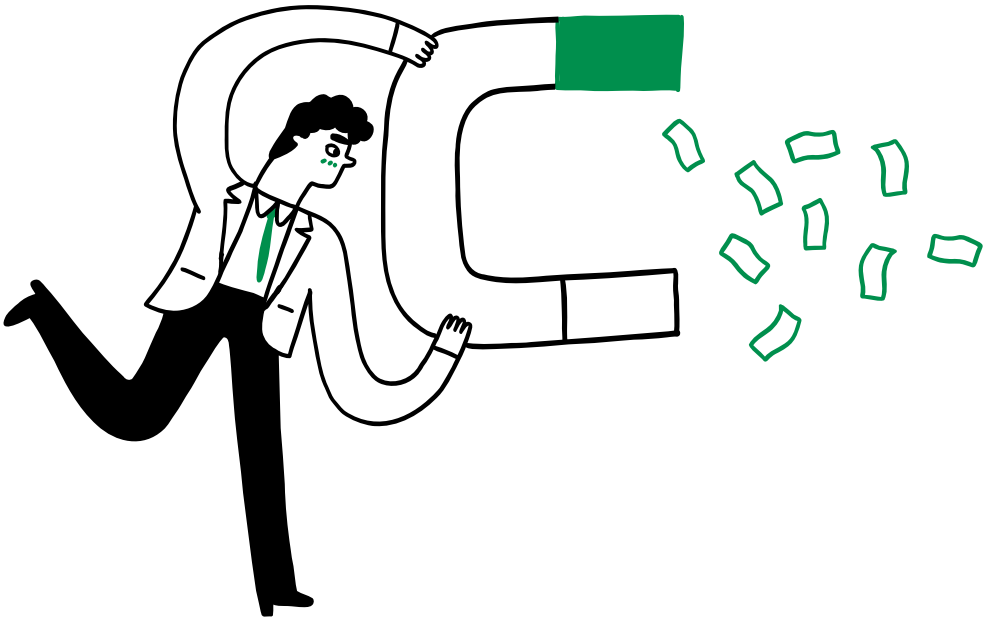

LA STRATÉGIE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CCAS DE TOURCOING

La dynamique engagée par le CCAS de Tourcoing en matière de développement durable s'est poursuivie en 2025 à travers une démarche d'administration durable, qui s'est traduite par plusieurs actions concrètes :

- Amélioration de la gestion des repas au sein des établissements afin de limiter les déchets alimentaires ;
- Mise en place du forfait mobilités durables pour les agents du CCAS, accompagnée d'une campagne de communication interne ;
- Acquisition d'équipements pour les vélos électriques (capes de pluie et sacoches de transport) ;
- Lancement de travaux financés par les Certificats d'Économies d'Énergie dans les vides sanitaires des établissements ;
- Réalisation de travaux d'entretien et de maintenance avec Dalkia afin de réduire les pertes d'énergie des bâtiments ;
- Acquisition de tablettes numériques pour les instances du CCAS afin de limiter les impressions et les photocopies (mise en oeuvre prévue à compter de février 2026) ;
- Réalisation d'un benchmark en vue du renouvellement du parc de véhicules vers des motorisations électriques ou hybrides à l'horizon 2026.

SENSIBILISATION ET MOBILISATION DES AGENTS

Dans le cadre de son plan d'administration durable, la Ville de Tourcoing souhaite mobiliser ses agents dans ses actions. C'est pourquoi une part importante est consacrée à la sensibilisation de ces derniers, à travers différents formats : la fresque du climat pour leur faire prendre conscience des enjeux, les ateliers bar à eau sur la gestion et la consommation de l'eau douce, les ateliers zéro déchet durant les grands évènements, le numérique responsable à travers différents points d'informations et astuces au quotidien.

En tout, ce sont près de 200 agents qui ont participé à des actions en 2025.

FOCUS SUR LE RÉEMPLOI DE MATÉRIEL DE BUREAU

Depuis l'automne 2025, la collectivité a mis en place un nouveau dispositif de gestion des fournitures : un catalogue de seconde main pour le matériel de bureau. Cette initiative est née de plusieurs constats, notamment le coût des fournitures, la sous-utilisation de certains matériels et les difficultés de réapprovisionnement rencontrées par certaines directions. Afin d'y répondre, un système d'échange de fournitures a été instauré entre les référents économat des différentes directions.

Concrètement, lorsqu'un agent souhaite commander une fourniture spécifique (gomme, stylo, cahier, etc.), il doit désormais consulter en amont ce catalogue afin de vérifier si une autre direction dispose de matériel excédentaire. Le cas échéant, il peut contacter la direction concernée pour récupérer ces fournitures non utilisées.

Afin d'accompagner la mise en oeuvre de ce dispositif, une charte de bonnes pratiques a été élaborée. Chaque direction est également invitée à aménager un espace dédié au réemploi au sein de son économat.

Ce projet, simple à mettre en oeuvre, poursuit plusieurs objectifs : encourager la réutilisation des fournitures plutôt que l'achat de matériel neuf, réduire les coûts de fonctionnement et le gaspillage, tout en favorisant les échanges et la coopération entre les agents.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Ce rapport qui présente des actions recensées par la collectivité, est un reflet non exhaustif des mesures et actions mises en place sur le territoire tourquennois. Le développement durable est conforté par la permanence de la volonté municipale d'en faire un cap pour les générations futures.

Tourcoing

RAPPORT 2026

sur la situation en matière
de **développement durable**

Rapport 2026, année de référence 2025
coordonné et rédigé par la Direction de la vie des habitants,
des quartiers et du développement durable

Crédits photos : Direction de la communication et Direction de la vie des habitants, des quartiers et du développement durable.
Crédit : Réalisation : Service communication Ville de Tourcoing – mars 2026 – Imprimerie municipale